



## MAISON DE VESSY

Etablissement médico-social EMS

Vessy, le 1<sup>er</sup> juillet 2020

N/réf. : FME/FDR/fdr

### **Concerne : Poursuite du Déconfinement progressif des EMS, directives de la DGS dès le 3 juillet 2020 à La Maison de Vessy**

Chère Madame, Cher Monsieur, Chère Famille, Chers Proches,

La Direction Générale de la Santé a émis, par le biais de la Task-Force EMS, les directives qui entreront en vigueur dès le 3 juillet prochain à la Maison de Vessy et qui encadrent les visites dans les EMS du canton de Genève, dans le sens de la poursuite d'un déconfinement progressif.

Ainsi, à partir du 3 juillet 2020, les visites des familles et proches seront élargies, il sera possible de venir prendre le repas de midi au Restaurant « 1234 » mais également de profiter du « 1234 » tout au long de l'après-midi et jusqu'à 17h00.

Pour les repas de midi, vous devez continuer de réserver votre table, en contactant le personnel du restaurant au 022 899 22 00. La Task Force nous demande de toujours garantir les gestes barrières et donc une distance de 1,5 mètre entre vous et vos proches résidents. Il convient donc de maintenir un nombre raisonnable de convives par repas afin de faciliter le respect des consignes barrières.

Les visites à vos proches sont également élargies. Ainsi, il vous est possible en vous présentant à la réception de l'EMS entre 13h00 et 16h30 de rendre visite à vos proches dans les espaces communs dédiés aux visites, dans le parc de La Maison de Vessy et au « 1234 » et sa terrasse.

Merci de noter que l'accès aux étages des bâtiments, aux chambres des résidents, donc aux unités de vie, n'est toujours pas autorisé pour l'instant.

Nous vous prions de noter que les points importants suivants se doivent d'être strictement respectés.

Les visites sont plus souples mais ne peuvent avoir lieu que dans les lieux décrits ci-dessus et qui sont désormais accessibles plus largement. Le salon des résidents, Le Patio, le parc de La Maison de Vessy, la terrasse du Bâtiment Principal (BP), le « 1234 » et sa terrasse.

Quelque soit l'option que vous prendrez, vous devez vous présenter à la réception du bâtiment principal qui demeure le seul point d'entrée dans notre EMS, où un registre est toujours tenu, que vous devrez remplir et signer. Cette exigence nous est demandée afin de garantir le respect des consignes de l'OFSP et nous est dictée par la Task Force.

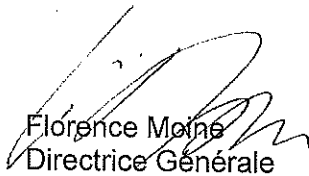


Une stricte hygiène des mains vous sera demandée durant toute votre visite à la Maison de Vessy. La distanciation sociale continue d'être le moyen le plus efficace de protéger les gens à risques. Le port du masque de soins sera également exigé lorsque la distance sociale ne peut-être respectée et de toute manière à l'intérieur de nos locaux.

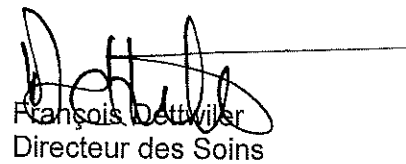
Certes les mesures de protection sont nombreuses et elles continuent d'être le seul moyen d'éviter une contamination. Nous nous réjouissons de pouvoir vous accueillir encore mieux et de vous offrir ces nouvelles possibilités et comptons sur votre collaboration pour continuer de garantir à toutes et tous un haut niveau de sécurité.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre entière collaboration pour garantir la sécurité à nos chers résidentes et résidents.

Nous vous prions de recevoir, chère Madame, cher Monsieur, chère Famille, Chers Proches, nos plus vifs remerciements et nos chaleureuses salutations.



Florence Moins  
Directrice Générale



François Dettwiler  
Directeur des Soins